

FAQ

PROTECTION DE L'EAU À LA SOURCE

<p>Qu'entend-on par protection de l'eau à la source?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La protection de l'eau à la source consiste simplement à protéger les sources d'eaux de surface telles que les lacs, les rivières et les eaux souterraines contre la contamination ou la surutilisation. • L'eau est essentielle à tous les aspects de notre vie et la protection de nos sources d'eau est importante pour garantir une quantité suffisante d'eau salubre pour notre consommation actuelle et future.
<p>Quelles sont certaines sources d'eau?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'eau potable provient principalement des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface comprennent les lacs, les rivières, les ruisseaux et les terres humides tandis que les eaux souterraines comprennent les nappes aquifères. • Les eaux de surface et les eaux souterraines sont mises en relation tout au long du cycle de l'eau, s'écoulant de l'une vers l'autre.
<p>Pourquoi est-ce important de protéger les sources d'eau potable?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous devons protéger les sources d'eau afin de sauvegarder la santé publique de nos résidents et d'assurer qu'il y ait suffisamment d'eau pour tous. • Les eaux de surface et souterraines sont des sources d'approvisionnement pour plus de deux millions de résidents de l'Ontario qui n'ont pas accès à un système de traitement des eaux. • Le traitement de l'eau potable est très coûteux. Par conséquent, les méthodes conventionnelles de traitement des eaux ne peuvent pas toujours supprimer plusieurs des produits chimiques dangereux.
<p>N'avons-nous pas une source sans limite dulçaquicole au Canada?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Notre planète ne contient pas un approvisionnement illimité de sources d'eau. La majorité de l'eau que l'on utilise provient du cycle d'eau naturelle. L'eau tombe sous forme de précipitation, est absorbée par les plantes et le sol et s'évapore à nouveau dans l'atmosphère où le cycle recommence. Une quantité de l'eau que nous utilisons existe depuis des milliers d'années. • Notre approvisionnement en eau de surface pourrait s'épuiser si celle-ci est utilisée plus rapidement que son réapprovisionnement naturel.
<p>Quelle est la meilleure façon de protéger l'eau à la source?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous protégeons nos sources d'eau en gérant les influences humaines et naturelles sur celles-ci pour ainsi prévenir leur contamination ou leur surutilisation. • L'eau s'écoule à l'intérieur des bassins versants et il est donc nécessaire de gérer nos ressources d'eau à l'échelle de ceux-ci. • Alors que l'eau s'écoule par le bassin versant, elle croise des forêts, des terres agricoles, des villes, des cités et tout au long de son parcours, est altérée par différentes activités. • Moins il y a d'impact négatifs sur nos sources d'eau d'un bout à l'autre du bassin versant, mieux sont les chances qu'une eau salubre parvienne à nos robinets. La protection des sources d'eau potable est essentielle à notre santé.
<p>Comment s'assurer que notre eau potable est maintenant sans risques?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de prévenir la contamination de l'eau en s'assurant qu'elle soit salubre et propre de la source au robinet, plusieurs mesures préventives sont prises. • Ces mesures comprennent la protection des sources d'eau par le contrôle et la gestion des lacs, des rivières et des eaux courantes en utilisant des systèmes de traitement des eaux à la fine pointe de la technologie, s'assurant que les tuyaux, les conduites principales et les tours d'emmagasinage sont en bon état en plus d'effectuer des pression d'essai à l'eau et d'assurer la formation des gestionnaires d'eau.

<p>Comment s'assurer que notre eau potable est maintenant sans risques?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de prévenir la contamination de l'eau en s'assurant qu'elle soit salubre et propre de la source au robinet, plusieurs mesures préventives sont prises. • Ces mesures comprennent la protection des sources d'eau par le contrôle et la gestion des lacs, des rivières et des eaux courantes en utilisant des systèmes de traitement des eaux à la fine pointe de la technologie, s'assurant que les tuyaux, les conduites principales et les tours d'emménagement sont en bon état en plus d'effectuer des pression d'essai à l'eau et d'assurer la formation des gestionnaires d'eau.
<p>Comment nos sources d'eau sont-elles menacées?</p>	<p>La qualité de notre eau et le montant disponible peut être menacés par différentes activités telles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contaminants naturels • L'utilisation irresponsable des terres et les activités qui contaminent notre eau ou en épuisent les sources. • Le développement urbain est susceptible de rendre difficile l'infiltration de l'eau dans le sol afin de réapprovisionner les sources d'eaux souterraines. Ainsi, l'eau s'écoule à la surface du sol au lieu de s'infiltrer vers les réservoirs aquifères. • La pollution de l'air provenant des véhicules automobiles, les usines de charbon, les industries et autres sources s'infiltreront directement dans les sources d'eau par un écoulement de surface. • Le changement climatique soulève certaines inquiétudes face au réchauffement atmosphérique de la terre qui pourrait entraîner une réduction du montant d'eau des lacs, des rivières et des eaux courantes en raison d'une précipitation réduite et d'une évaporation accrue.
<p>Comment pouvons-nous mieux protéger les sources d'eau?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de mieux protéger les lacs, les rivières et les eaux courantes, une gestion compétente comprenant une variété d'utilisateurs d'eau s'impose. • Un plan de protection de l'eau à la source est une stratégie de direction conçue pour minimiser l'impact des activités humaines et naturelles sur la qualité et l'approvisionnement de nos ressources d'eau. • Les plans de protection de l'eau à la source comprennent de l'information d'ordre physique au sujet des bassins versants, ils identifient les zones sensibles où l'approvisionnement des ressources d'eau et/ou la qualité est menacé, offrent de l'information scientifique au sujet de la qualité et de l'approvisionnement des ressources actuelles d'eau en plus d'inclure une cartographie actualisée, des projections informatiques en ce qui concerne les ressources d'eau future et des recommandations pour gérer les impacts des activités nuisibles.
<p>Est-ce qu'on s'occupe de la protection de l'eau à la source aujourd'hui?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les Offices de protection de la nature, en travaillant de près avec les provinces, les municipalités, les propriétaires fonciers et d'autres groupes locaux, planifient et offrent des programmes de gestion du bassin versant et des services pour plusieurs bassins versants de l'Ontario. Ce travail doit être mis en expansion. • Les Offices de protection de la nature rassemblent des données, effectuent des études, élaborent nos ressources et surveillent l'état de nos bassins versants quotidiennement. • Les Offices de protection de la nature estiment l'importance d'impliquer les résidents des bassins versants à décider de la meilleure façon d'assurer aujourd'hui et dans le futur, des ressources durables saines. Protection and Promotion Act.
<p>Comment la Loi sur l'assainissement de l'eau joue-t-elle un rôle dans la protection de l'eau à la source?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La <i>Loi sur l'assainissement de l'eau 2006</i> fait partie de l'engagement du gouvernement de l'Ontario visant à assurer la durabilité de l'eau potable propre et saine pour tous les Ontariens et à mettre en oeuvre les recommandations de la Commission d'enquête de Walkerton. • La protection de l'eau à la source est la première étape d'une approche à barrières multiples et une partie importante du plan pour assurer la santé des personnes, des écosystèmes et des économies. • Les lois provinciales telles que la <i>Loi sur l'eau potable saine</i> et la <i>Loi sur les ressources en eau de l'Ontario</i>, sont en place pour réglementer d'autres éléments principaux de l'approche à barrières multiples, notamment l'épuration efficace de l'eau, des essais adéquats, la surveillance rigoureuse, la formation des opérateurs, les permis pour la prise d'eau et pour réglementer la pollution industrielle. • La <i>Loi sur l'assainissement de l'eau 2006</i>, adoptée en octobre 2006, complète l'approche à barrière multiples afin d'assurer de l'eau potable saine « de la source jusqu'au robinet ». • La <i>Loi sur l'assainissement de l'eau 2006</i> s'applique principalement aux approvisionnements municipaux en eau potable. Le maintien des réseaux d'approvisionnement en eau potable privés et sécuritaires, comme les puits privés, est de la responsabilité des propriétaires, des institutions et des entreprises qui possèdent leurs réseaux d'alimentation en eau. Ils sont réglementés séparément en vertu de la <i>Loi sur l'eau potable saine</i>, la <i>Loi sur les ressources en eau de l'Ontario</i>, et la <i>Loi sur la protection et la promotion de la santé</i>.